Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peintre

Brevet professionnel Peinture - Revêtements

Session 2002 • Code sujet : **E3.U3** • Durée : **4 h 00, dont 0 h 30 en salle au début de l'épreuve** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Rédaction du mode opératoire de pose (1 question) **Page 3**

2. Implantation et application d'un revêtement mural à deux tons (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2002/BP Peintre - E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

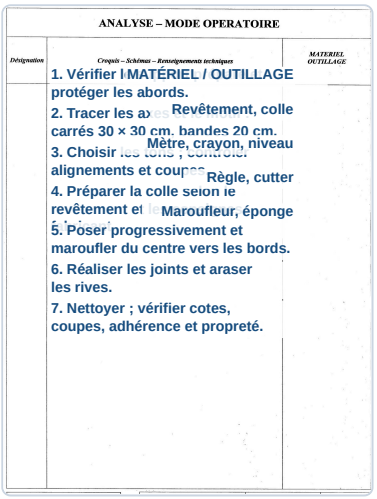
1. Rédaction du mode opératoire de pose

Le candidat prépare la pose du revêtement mural à deux tons représenté sur le plan. Il rédige son mode opératoire sur la feuille à rendre et peut l'accompagner d'un croquis.

Question 1. Réaliser en 30 minutes le mode opératoire de pose et remettre la feuille demandée. Un croquis peut être utilisé pour accompagner le mode opératoire.

1. Vérifier le support préparé, le protéger et réunir revêtements, colle et outillage.
2. Tracer les axes et reporter le motif : carrés de 30 × 30 cm et bandes de 20 cm. Choisir la répartition des deux tons, puis vérifier les alignements et les coupes.
3. Préparer et appliquer la colle selon le revêtement et les consignes du fabricant. Poser progressivement, maroufler du centre vers les bords, réaliser les joints et araser les rives.
4. Nettoyer les traces de colle et contrôler les cotes, la netteté des coupes, l'adhérence et la propreté.

Mode opératoire et outillage


ANALYSE – MODE OPERATOIRE

Désignation

Croquis – Schémas – Renseignements techniques

MATERIEL OUTILLAGE

1. Vérifier le support, protéger les abords.
2. Tracer les axes, carrés 30 × 30 cm, bandes 20 cm.
3. Choisir les tons ; contrôler alignements et coupes.
4. Préparer la colle selon le revêtement et les consignes.
5. Poser progressivement et maroufler du centre vers les bords.
6. Réaliser les joints et araser les rives.
7. Nettoyer ; vérifier cotes, coupes, adhérence et propreté.

MATÉRIEL / OUTILLAGE

Revêtement, colle

Mètre, crayon, niveau

Règle, cutter

Maroufleur, éponge

✓ RÉPONSE À RETENIR

Tracer le motif coté, poser les deux tons au choix, maroufler, araser et contrôler les cotes, les coupes et la propreté.

2. Implantation et application d’un revêtement mural à deux tons

Le candidat réalise sur une surface murale préparée le motif du plan, composé de carrés de 30 × 30 cm et de bandes de 20 cm de largeur. Il choisit l’emplacement des deux tons et son travail est évalué selon l’implantation, le respect des cotes, les coupes, les arasements, l’aspect et la propreté.

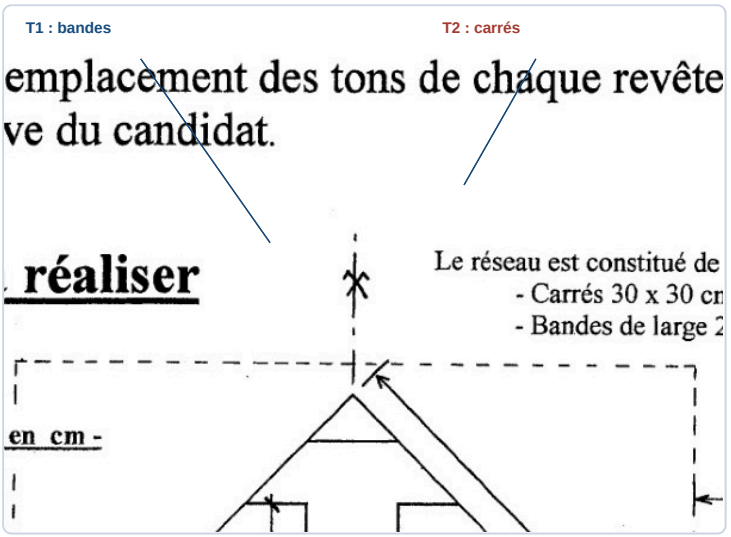
Question 2. Réaliser en 3 h 30 l’implantation et l’application d’un revêtement mural à deux tons suivant le plan. Choisir l’emplacement des tons, laissé à l’initiative du candidat, et respecter le dessin et les cotes, ainsi que la netteté des coupes et des arasements et la propreté de l’ensemble.

Temps d’application : 3 h 30. Le plan impose un réseau de carrés de 30 × 30 cm et de bandes de 20 cm. Proposition de répartition : ton 1 pour les bandes, ton 2 pour les carrés.

1. Vérifier l’état du support préparé, puis tracer les axes et le motif au niveau, à l’équerre et au cordeau.
2. Contrôler les cotes, repérer les deux tons et préparer les découpes.
3. Appliquer chaque revêtement selon sa technique de pose, en soignant les coupes, les arasements et les raccords. Nettoyer au fur et à mesure, puis contrôler l’aspect et la propreté de l’ensemble.

Porter les EPI adaptés et maintenir le poste de travail propre.

Exemple de répartition des deux tons



✓ RÉPONSE À RETENIR

Réseau conforme au plan : carrés de 30 × 30 cm et bandes de 20 cm, en deux tons, avec coupes nettes et ensemble propre.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E3 du BP Peinture - Revêtements, session 2002, code E3.U3, dure 4 heures, dont 30 minutes en salle, et son coefficient est 3. Elle porte sur la pose d'un revêtement mural décoratif à deux tons, avec un mode opératoire écrit puis une réalisation selon un plan géométrique. Elle évalue préparation, implantation, coupes, arasements et finition.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le motif du plan associe des carrés de 30 × 30 cm et des bandes de 20 cm de largeur.
- L'implantation se réalise sur la surface murale préparée pour l'épreuve, en suivant le plan.
- L'emplacement des tons des deux revêtements est laissé à l'initiative du candidat.
- Le barème distingue le mode opératoire (/10), les critères pratiques (/90) et la note E3 (/20).

Points de vigilance & attentes du jury

- Rédiger et rendre le mode opératoire pendant les 30 minutes prévues au début de l'épreuve.
- Reporter le motif et ses dimensions depuis le plan avant d'appliquer les revêtements.
- Vérifier la précision de l'implantation et le respect des cotes.
- Soigner la netteté des coupes et arasements, ainsi que l'aspect et la propreté de l'ensemble.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment répartir le temps de l'épreuve ?

Le déroulement est fixé à 4 heures : les 30 premières minutes se passent en salle pour rédiger le mode opératoire. Les 3 h 30 restantes sont consacrées à l'implantation et à l'application du revêtement mural.

Q : Quelles dimensions faut-il respecter pour le motif ?

Le réseau représenté au plan comprend des carrés de 30 × 30 cm et des bandes de 20 cm de largeur. Il faut implanter ces éléments conformément au dessin et aux cotes indiquées.

Q : Comment le travail est-il noté ?

Le tableau répartit les critères sur 100 points : 10 pour le mode opératoire, puis 35 pour l'implantation et les cotes, 35 pour les coupes et arasements, et 20 pour l'aspect et la propreté. La note E3 est indiquée sur 20.

Q : Quels critères de réalisation faut-il particulièrement soigner ?

Le barème évalue l'implantation et le respect des cotes, la netteté des coupes et des arasements, ainsi que l'aspect et la propreté de l'ensemble. Le choix de l'emplacement des tons reste libre.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif/2002/BP Peintre - E3 - Travaux spécifiques à caractère technique décoratif - Session 2002 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.